

Délibération 2023 / 04-17

L'an deux mil vingt-trois le jeudi six avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Étaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Jean-Jacques BORD, Didier LASSECHERE, Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Maurice BESSE, Anthony BUYS, Jacques FAURE, Jean-François CHAMPEAU, Cédric LECOMTE, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, Mireille LILLE-PALETTE RECONDU, France-Noëlle GIMENEZ.

Était absent : Arnaud PICOUT.

Secrétaire de séance : Mr Didier LASSECHERE

* * * * *

BUDGET PRIMITIF 2023 - Budget Assainissement

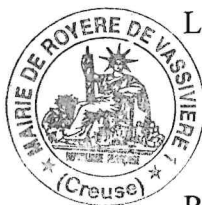
Sur la proposition faite par Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- adopte le budget primitif 2023 du budget Assainissement, tel que présenté et arrêté en équilibre comme suit :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Section de fonctionnement :</u>	43 416,58 €	43 416.58 €
<u>Section d'investissement :</u>	77 673.89 €	77 673.89 €

Fait et délibéré en Mairie, le 6 avril 2023



Le Maire,

Raymond RABETEAU

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'RABETEAU'.